



Extrait de délibération

Identifiant
2018-01-04

Comité syndical 29 janvier 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le vingt neuf janvier à 19 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
M. Jean-François Coiffard a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 24 janvier 2018
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 20 titulaires / 2 suppléants

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 11 titulaires / 29 suppléants
Votants : 22

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François,	FOUILLET Olivier, NOLOT Monique →	SERVANT Claude	
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent,	BERGEON Patrice, → GILBERT Véronique, De TALHOUEY ROY Hervé	MIMEAU Bernard	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, CHAUSSERAY Francine, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry,		

Désignation d'un représentant à l'association La Gâtinelle Monnaie Locale

Gâtin'émois est une association créée en 2012, qui regroupe des professionnels participant à l'activité économique de la Gâtine Poitevine, mais aussi tous les acteurs bénévoles qui veulent promouvoir ce territoire. L'objectif est de valoriser l'offre locale, dans tous les domaines d'activités, dans un esprit d'entraide, de solidarité, d'ouverture, pour contribuer à l'essor économique de la Gâtine Poitevine et le développement de chacun des adhérents.

C'est dans ce contexte que le projet de monnaie locale « La Gâtinelle » a vu le jour. Il est porté par l'association La Gâtinelle Monnaie Locale, conjointement avec Gâtin'Emois.

Le Conseil d'administration de l'association est composé de 6 représentants de Gâtin'Emois, d'un représentant des consommateurs, d'un représentant par collectivité. Il se réunit 2 fois par an (plus une assemblée générale).

Le Comité syndical désigne Françoise BELY pour représenter le Pays de Gâtine au conseil d'administration de l'association La Gâtinelle Monnaie Locale.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD